

# Bilan du programme de recherche sur les motivations des propriétaires privés à prendre en compte la biodiversité.

Parc naturel régional des Ballons des Vosges Claude MICHEL



La recherche dans les parcs naturels régionaux est l'une leurs missions : innover en faveur du développement durable pour cela :

- Un partenariat avec la recherche via leur conseil scientifique
- Une approche territoriale du développement et la plurisdisciplinarité.

### 1. Protéger la biodiversité oui mais comment ?

Les politiques publiques sont basées sur des interdits, l'ERC, la contractualisation L'information suffit rarement à changer les comportements (résistance aux changements)

- est-il possible de contractualiser autrement et introduire des stimulis de comportement = incitations ?
- en retenant que trois « types » de motivations règlent l'engagement
  - « Extrinsèques » monétaires (paiement-sanction)
  - « Extrinsèques » sociales (se valoriser /autres -pression sociale)
  - « Intrinsèques » éthiques (plaisir, croyances, valeurs, principes personnels).



### 2. Contexte scientifique

Les relations non marchandes, comme le don, l'altruisme, le bénévolat ou le simple respect des règles sociales, ont leur logique propre, fondée sur des motivations intrinsèques délicates et complexes.

Les incitations monétaires peuvent entrer en conflit avec des motivations non monétaires et réduire alors les comportements pro sociaux ou altruistes au lieu de les augmenter : **effet d'éviction** ( exemple le don du sang)

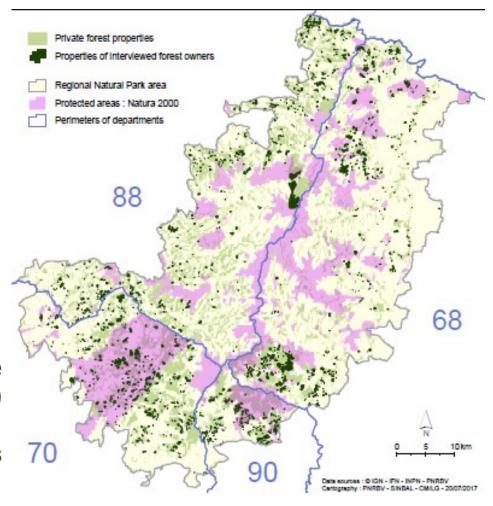


#### 3. contexte forestier

- Natura 2000 : peu de contrat, peu de charte, contrats monétaires uniquement
- Des propriétaires très attachés à leur bien (motivations intrinsèques)
- Absence de besoins de revenus complémentaires
- Pour le PNR: mobiliser les propriétaires au delà de Natura 2000

61 100 ha de forêt privée (36% des forêts du PNR)

plus de 60 000 propriétaires

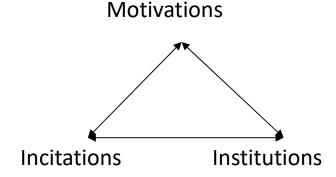




### 4. Objectifs du projet de recherche

Enjeu : augmentation du nombre de propriétaires forestiers privés qui s'engagent dans la protection de la biodiversité

- a) Quantifier les différentes motivations des propriétaires forestiers privés et de mesurer les effets d'éviction ;
- b) Identifier des formes d'institutions compatibles avec des mécanismes d'incitations eux même adéquats aux motivations des propriétaires privés;
- c) Tester sur le terrain des couples pertinents institutions incitations (expérimentation).
- d) Transférer aux acteurs





### 5. Méthodes utilisées

- a) Mieux connaitre les motivations
  - enquêtes téléphoniques et exploitation économètrique
  - enquêtes ethnographiques (entretiens)
- b) Identifier des mécanismes d'incitation
  - Workshop-World café (Processus participatif avec les acteurs de la forêt et scientifiques)
  - Economie expérimentale
  - Expérience de choix (en cours)



### 6. Résultats de l'enquête téléphonique (1)

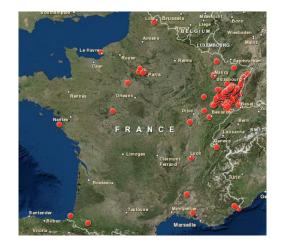
Surface (ha)	[.0574]	[.75-1.99]	[2-3.99]	[4-9.99]	[10 et +]
Effectif	136	135	134	131	91

- 627 réponses (22 % des propriétaires concernés par Natura 2000)
- répartition spatiale homogène sur le PNR
- 78% des propriétaires ne s'engagent à rien
- Si oui, quasi tous ne s'engagent qu'à une seule action
- a) Construction d'une typologie (selon les caractéristiques sociologiques homogènes)
- Méthode purement statistique : ACM (Analyse des Correspondances Multiples) et CAH (Classification ascendante hiérarchique méthode WARD)
- Dénommer les groupes ( débat questionnement?)



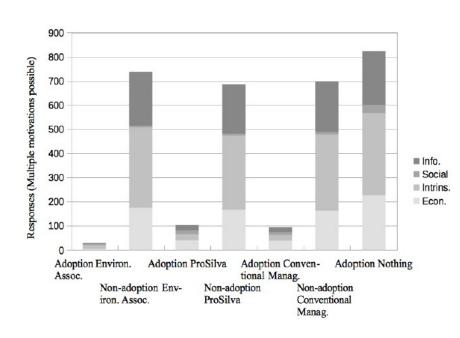
# 6. Résultats de l'enquête téléphonique (1)

5 Types de propriétaires	Déconnectés	Ours	Indécis	Gestionnaires Nature	Business mans
Données % Nb (% Surf)	46,2 % (31,3 %)	24,2 % (24,1%)	20,7% (15,5%)	5,1% (10,5%)	3,8% (18,6%)
Caractéristiques	Connaissent mal leur forêt et agissent peu	Veulent rester maître chez eux	Ont un intérêt pour leur forêt et souhaitent de l'information	Développent une gestion spécifique (type Prosilva)	ont un intérêt économique dans la forêt





# 7 analyse des motivations qui déterminent l'adhésion à des programmes de protection de la biodiversité



- peu d'adhésion en général
- les propriétaires ne s'engagent que sur un seul programme
- La motivation éthique (volonté de conserver la maitrise et/ou l'attachement) est en conflit avec l'incitation monétaire.
- L'effet réseau est potentiellement entrainant.
- La protection de la nature dans la forêt est une obligation morale pour le propriétaire forestière
- De nombreux propriétaires sont curieux et en demande d'informations.



# 8. Approche anthropologique des motivations des propriétaires privés de forêt et de leur attachement à cet espace

- a) un attachement profond à la forêt (valeur intrinsèque)
  - Motif de l'action et donne de sa valeur à l'objet ou au lieu.
  - Trois expressions de l'attachement (mémoire du lieu, sensible, physique voire viscéral)
- c) Deux catégories d'attachement se distinguent chez les propriétaires
  - L'attachement émotionnel (en référence à l'histoire familiale) : respect, continuité de l'action, tradition sociale, lignée(famille)
  - Un attachement sensible et hédoniste : pour soi (individualiste), pour le bien commun, passer quelques choses , faire une belle forêt

MAIS les propriétaires des deux groupes n'ont aucun doute sur ce qu'ils feront de leur forêt à leur mort: tous souhaitent la transmettre à leurs héritiers même si peu ont réellement réfléchi aux modalités



### 9. Ce que nous avons appris (1)

- Une grande hétérogénéité des motivations des propriétaires forestiers privés
- Les motivations intrinsèques et économiques sont importantes, les motivations sociales moins (résultat atypique).
- Les motivations intrinsèques : attachement à la propriété (plutôt favorable à l'adhésion) et la crainte de perte de contrôle (plutôt défavorable à l'engagement).
- Lorsque le levier de la motivation sociale est significatif, il concerne peu de monde.
- La motivation éthique (volonté de conserver la maitrise et/ou l'attachement) est en conflit avec l'incitation monétaire.
- Ces motivations éthiques sont difficiles à mobiliser



### 9. Ce que nous avons appris!(2)

- 69 % des propriétaires forestiers privés rejettent l'idée que ne rien faire protège la biodiversité.
- L'effet réseau est potentiellement entrainant.
- La protection de la nature dans la forêt est une obligation morale
- De nombreux propriétaires sont curieux et en demande d'informations.



### 10. Propositions-orientations (1)

#### a) En termes d'incitations

- Des incitations plurielles, complémentaires et auto sélectives (menu d'alternatives) : plus incitatives au niveau monétaire mais adaptables à la taille des propriétés et à la durée (motivation économique) mais faire attention à l'éviction
- Des incitations spécifiques à l'institution porteuse : choisir son menu d'incitation c'est choisir l'institution
- Une communication pour inciter à la comparaison sociale
- Une communication sur le « beau » ou la « belle forêt », le bien commun, la transmission aux générations futures et donner du sens aux actions : solliciter les écoles, diffuser des connaissances, consacrer Natura 2000 ( label)
- Les incitations « recompenses » ont des effets plus longs
- Les incitations monétaires sont plus efficaces et les recompenses monétaires et non monetaires ont le même effet



### 10. Propositions-orientations (1)

- a) En termes d'incitation
- Les propriétaires préfèrent s'engager avec des professionnels de la forêt avec des statuts divers (Professionnels de la forêt (ONF, CRPF, Coopérative forestière, ...) ou association de protection environnement). Pas avec des administrations et peu avec des collectivités.
- La présence de Prosilva et son enracinement local est un exemple (réseau)
- La labellisation d'initiatives d'acteurs locaux par les autorités en charge de la politique publique (N2K, PNR,) dans le cadre d'un cahier des charges de pratiques assez larges pour reconnaitre la diversité de chacun.

Les expériences de choix sont en cours pour vérifier nos résultats et mieux argumenter ces propositions (conclusions prévues en mars 2018)



### 11. conclusions

- L'Importance de s'intéresser à l'humain (préserver-valoriser)
- Des prolongements possibles (élus , autres acteurs) : la transposition dans d'autres domaines
- Un besoin d'explications autour du concept de biodiversité
- La question du « rien faire » reste ouverte
- La valorisation des travaux de recherche fondamentale



## Merci de votre attention





MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

















